La Résidence de France ouvrira ses portes le vendredi 10 juin aux Français résidant en Roumanie qui pourront ainsi assister à la retransmission du match France-Roumanie, en ouverture du Championnat d'Europe de football "Euro2016".
Pour en savoir plus, consultez le site de l'Ambassade de France en Roumanie.

Revue des médias roumains du 15 avril 2016

n° 19111

Ana Costea, ministre du Travail a démissionné du Gouvernement.
Huit ONG lancent un appel au parti national libéral (PNL) afin qu'il retire la candidature de Marian Munteanu à la mairie de Bucarest.

Démission de la ministre du Travail. Le Premier ministre Dacian Cioloș a annoncé hier avoir reçu et accepté la démission de Mme Ana Costea, ministre du Travail, de la Famille, de la Protection sociale et des Personnes âgées, précisant qu'il allait transmettre dans les jours suivants au Président Klaus Iohannis une nouvelle proposition à ce poste. La ministre Ana Costea avait annoncé en début de semaine, lors d'une rencontre avec les syndicats, qu'elle démissionnerait de son poste si le Gouvernement adoptait une ordonnance d'urgence révisant la grille des salaires des fonctionnaires, fortement contestée par les syndicats. Le Gouvernement a ultérieurement abandonné le projet d'ordonnance d'urgence, précisant cependant que les discussions sur la réforme de la loi sur la rémunération des fonctionnaires se poursuivraient « avec ou sans madame Costea ». Les représentants des syndicats ont salué la démission de Mme Ana Costea, qu'ils ont qualifiée de « geste pour l'honneur » (*RFI Roumanie*).

M. Cosmin Andreica, conseiller de la ministre du Travail, a déclaré hier que cette dernière avait démissionné en raison du fait que le Premier ministre n'avait pas accepté le projet de loi sur la rémunération des fonctionnaires, finalisé le 10 février (*Adevărul*).

La ministre du Travail a rappelé dans un communiqué publié aujourd'hui qu'elle s'était engagée au début de son mandat à finaliser un projet de loi sur la rémunération des fonctionnaires. Cette nouvelle loi devait introduire une nouvelle grille des salaires dans le secteur public pour éliminer les décalages de rémunération tant à l'intérieur des institutions, qu'entre les différentes institutions. La loi devait s'appliquer graduellement sur une période de quatre ans et respecter deux critères : aucun salaire ne devait diminuer et le rapport entre le salaire minimum et le salaire maximum devait être de 1/15. Le projet de loi a été finalisé par le ministère du Travail avant le délai convenu de 10 février 2016 et prévoit un impact net sur quatre ans de 31,5 milliards de lei (7 milliards d'euros). Cependant, cette première version n'a pas été acceptée par le Gouvernement et les critères d'élaboration ont ultérieurement changé. Selon le communiqué, le ministère du Travail a été amené à élaborer au total au moins dix versions de la loi sur la rémunération, en fonction de différents chiffres fournis par le ministère des Finances.

Constatant que le budget public ne disposait pas de fonds suffisants pour éliminer tous les écarts de rémunération dans le secteur public, le Gouvernement a finalement opté pour une ordonnance d'urgence pour éliminer une partie seulement de ces décalages. « L'application de l'ordonnance présentait certains risques législatifs, mis en évidence tant par la ministre du Travail, que par les partenaires sociaux. Etant donné qu'elle considérait que les désavantages de l'application de cette ordonnance était plus importants que les avantages,

la ministre du Travail a décidé de s'engager devant les partenaires sociaux à renoncer à ce projet » (*News.ro*).

Elections locales. Huit organisations non-gouvernementales de Roumanie (L'institut pour les politiques publiques, la Société académique roumaine, le centre Filia, Romani Criss, l'Agence de développement communautaire « Împreună », Accept, Euroregional Center for Public Initiatives, Centre européen pour les droits des enfants handicapés) demandent à la direction du parti national libéral (PNL) de retirer la candidature de M. Marian Munteanu au poste de maire de Bucarest. Les ONG estiment que cette candidature est « une insulte aux valeurs démocratiques », puisque M.Marian Munteanu aurait des sympathies pour des courants fascistes et promouvrait un discours fondé sur des éléments fondamentalistes orthodoxes, incompatibles avec les valeurs démocratiques et même constitutionnelles (*HotNews.ro*, *Agerpres*, *Realitatea TV*). Le Président Klaus Iohannis a annoncé aujourd'hui qu'il n'avait été impliqué d'aucune manière dans la nomination de M. Marian Munteanu comme candidat du PNL aux élections municipales de Bucarest (*News.ro*). M. Marian Munteanu a signé aujourd'hui son adhésion au PNL, annoncent les médias (*Evenimentul Zilei*).

Visite de Mme Marine Le Pen en Roumanie. La presse roumaine se fait l'écho de l'arrivée le 16 avril pour la première fois en Roumanie de Mme Marine Le Pen, présidente du Front national. Elle participera à Sinaia à la conférence « Notre Europe – l'Europe des nations », organisée par le Mouvement pour l'Europe des Nations et des Libertés. Le député européen roumain Laurențiu Rebega, membre du groupe « Europe des Nations et des Libertés » du Parlement européen, poursuivi pour blanchiment et corruption, a été directement impliqué dans l'organisation de l'évènement. Selon *DIGI 24*, il s'agit d'une deuxième réunion de ce type après une réunion similaire en décembre 2015, réunissant plusieurs leaders européens d'extrême droite. « Les extrémistes de l'Europe se réunissent au casino de Sinaia » (*Evenimentul Zilei*), « L'extrême droite européenne se réunit à Sinaia. Marine le Pen, invitée d'honneur » (*Revista 22*), « Marine Le Pen qualifiait les Roumains de *tziganes*. Est-ce que vous êtes d'accord avec sa visite en Roumanie ? » (*DCNews.ro*), titrent les médias.

Le député européen libéral Cristian Bușoi a demandé aux autorités roumaines de faire savoir que le message extrémiste de Mme Marine Le Pen n'était pas le bienvenu en Roumanie (*Adevărul*). Pour leur part, les députés européens sociaux-démocrates Victor Boștinaru et Ioan Mircea Pașcu ont contesté de manière véhémente l'organisation en Roumanie de cette conférence, précisant que les actions du groupe Europe des Nations et des Libertés du Parlement européen étaient nationalistes, xénophobes et contraires aux intérêts de la Roumanie (*Europa FM*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- La chaîne de radio *RFI Roumanie* est désormais disponible à Sibiu sur 89 FM. A l'occasion du lancement de la fréquence de Sibiu, les journalistes de *RFI Roumanie* ont réalisé vendredi 15 avril, quatre heures d'émission spéciale en direct sur la place centrale de la ville.

- La version roumaine de la plateforme interactive en ligne DADA-DATA.NET sera lancée le 16 avril 2016, à 18h30, à Hanul Gabroveni, Bucarest. 100 ans après l'apparition du mouvement dadaïste et 120 après la naissance de Tristan Tzara, l'ambassade de Suisse en Roumanie, l'ambassade de France en Roumanie, l'Institut français de Roumanie, l'Institut cultural roumain et ARCUB unissent ainsi leurs efforts pour contribuer à la perpétuation en Roumanie de ce courant artistique intemporel (*E-Zine.ro*).

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie